



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chercheurs

Question écrite n° 80585

Texte de la question

Mme Hélène Geoffroy attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la gestion des chercheurs en France. Le rapport public annuel de la Cour des comptes 2015 insiste notamment sur les améliorations encore nécessaires. Face à la précarisation des jeunes chercheurs, à un recrutement des chercheurs statutaires manquant de lien avec les priorités nationales, une politique de rémunération insuffisamment cohérente, la Cour des comptes formule plusieurs recommandations. Parmi ces dernières figurent notamment l'organisation de la remontée des informations et l'amélioration de la coordination des schémas stratégiques des EPST, l'intégration des chercheurs statutaires dans le corps des enseignants-chercheurs et la réforme des modalités d'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche en l'articulant avec l'évaluation individuelle. Ainsi, elle souhaiterait connaître son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Hélène Geoffroy](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80585

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4057

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)